



MUSEE HENRI MALARTRE
LYON . ROCHETAILLÉE SUR SAÔNE
AUTOS . MOTOS . CYCLES



Poleymieux au Mont d'Or le 15/06/2010

Règlement de L'ion Rallye - de Rochetaillée à Poleymieux en véhicules électriques- Samedi après-midi 23 octobre 2010

Article 1 : La Société des Amis d'André Marie Ampère qui gère la Maison d'Ampère-Musée de l'Électricité à Poleymieux au Mont d'Or, et le Musée Henri Malartre de Rochetaillée sur Saône co-organisent **L'ion Rallye**, rallye de véhicules électriques entre Rochetaillée et Poleymieux en passant par Lyon.

Article 2 : L'objectif de **L'ion Rallye** est de démontrer le bon fonctionnement des automobiles électriques et des deux roues électriques pour une utilisation urbaine et /ou périurbaine.

Les concurrents devront respecter scrupuleusement le code de la route.

On procédera au départ et à l'arrivée à un relevé de niveau exprimant les kilomètres pouvant être encore parcourus. Les concurrents donneront la consommation d'énergie dépensée pendant le parcours, elle sera ensuite valorisée en euros.

Il n'y aura pas de classement ni de relevé de temps.

La distance à parcourir est de l'ordre de 30 km.

Des bornes de recharges seront disponibles à Rochetaillée et à Poleymieux.

Article 3 : Le rallye est ouvert à toutes les entreprises ou particuliers qui accepteront le présent règlement et qui s'acquitteront du montant de l'inscription avant la date butée (voir l'Article 5) dans la limite des places disponibles.

Article 4 : Le parcours est le suivant avec 2 étapes.

Étape 1: Départ du Musée Malartre en suivant la rive gauche de la Saône jusqu'à la place Bellecour (Lyon 2^{ème}) – 13,3 km

Un contrôle de ce point de passage sera fait.

Étape 2: Place Bellecour – Arrivée au parking du Musée Ampère en suivant la rive droite de la Saône sauf entre les ponts Koenig et Masaryk où les participants prendront la rive gauche - 16,3 km.

Les chauffeurs des véhicules qui auront accompli le parcours sans problème recevront un diplôme à leur nom qui précisera la marque et le modèle de leur véhicule. Sur le document figurera le nombre de km que le véhicule pourrait encore parcourir sans recharger la batterie.

Départ des véhicules: il se fera minute par minute, à Rochetaillée comme à Lyon.

Le parcours total est de 29,6 km (un carnet de route sera fourni)

Départ prévu de Rochetaillée à 13 h – Un véhicule toutes les minutes.

Départ de la place Bellecour 15 h30 – Un véhicules toutes les minutes.

Arrivée à Poleymieux de 16h à 16h30

Remise des diplômes

Informations sur les dénivelés du parcours.

Altitude du Musée de Rochetaillée : ~ 200 m

Altitude de Lyon : 175 m

Altitude du Musée Ampère: ~ 350 m

Article 5 : Il est demandé une participation de 800 € par automobile pour les entreprises qui souhaiteront apposer leurs banderoles publicitaires (500 € sans banderoles) et de 30 € par automobile pour les particuliers (plus 30 € par accompagnant).

Il est demandé une participation de 15 € par véhicule électrique à deux roues. (plus 15 € s'il y a un accompagnant).

Le paiement se fera par chèque à l'ordre de:

Société des Amis d'Ampère-L'ion Rallye

à adresser chez: André Gromier 63 rue Henri Gorjus 69004 Lyon

L'engagement au rallye (paiement versé) donne droit :

- à une plaque spécifique du rallye à poser sur le véhicule dès l'arrivée à Rochetaillée et à conserver jusqu'à Poleymieux
- au café de bienvenue
- à un repas par personne inscrite
- à une boisson à l'arrivée à Poleymieux

Les participations sont à régler dès l'ouverture des inscriptions (juin 2010) et au plus tard un mois avant le 23 octobre 2010 à l'ordre de L'ion Rallye - Poleymieux/Rochetaillée (soit, date limite de réception du paiement 22 septembre 2010).

Les désistements ne pourront plus être acceptés à partir du 8 octobre 2010, c'est à dire qu'ils ne donneront pas lieu à remboursement.

Article 7 : Chaque pilote d'automobile ou de véhicule à deux roues sera titulaire d'un permis de conduire et d'un contrat d'assurance valides.
